

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat de Technicien d'intervention sociale et familiale *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juillet pour la formation de technicien d'intervention sociale et familiale. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 22 mois, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2013.

8 des 9 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 89%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (80% soit 253 répondants pour 315 diplômés).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

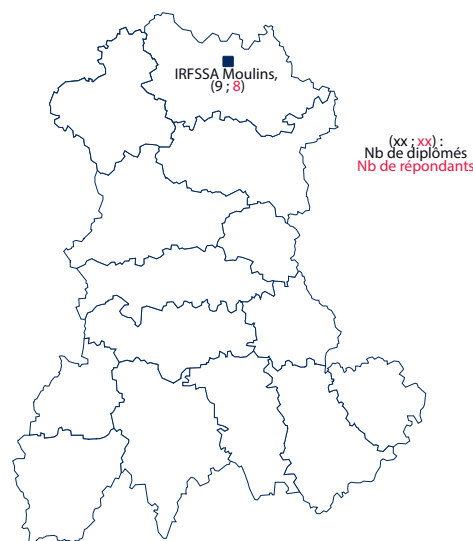
* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Sur les 8 répondants :

- ✓ 7 sont des **femmes**.
- ✓ 4 sont âgés de **moins de 25 ans***, 2 ont **entre 25 et 29 ans** et 2 sont âgés de **30 ans et plus**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Moulins** à l'IRFSSA** (cf. carte ci-contre).



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 8 répondants :

- ✓ 5 résidaient sur le **COTEF de Moulins** (COTEF de formation) **avant leur entrée en formation**, les 3 autres sur les territoires d'**Aurillac**, de **Clermont-Ferrand** ou **hors Auvergne**.
- ✓ tous étaient **élèves ou étudiants avant d'entrer en formation**.
- ✓ tous étaient titulaires d'un diplôme de **niveau Bac**. Cette répartition par niveau est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 3 répondants détenant un **Baccalauréat technologique**, 2 un **Bac pro service en milieu rural ou services aux personnes et aux territoires**, 1 un **Bac ST2S/SMS**, 1 un **bac ES** et 1 un **diplôme de niveau bac** (non précisé).
- ✓ A l'entrée en formation, 5 avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 5 ans** et 3 depuis **10 ans ou plus**.
- ✓ Aucun ne déclare avoir suivi de **préparation au concours**.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Sur les 8 répondants :

- ✓ 6 avaient le **statut d'élève pendant la formation** et 2 celui de **salarié**.
- ✓ 5 ont déclaré être en **formation partielle**, tous en **formation passerelle** (détenation d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation).
- ✓ 4 déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Ils citent une allocation Pôle Emploi (3 citations) ou une rémunération employeur (2 citations).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 2 ans inférieur.

** Un autre institut, l'ITSRA de Clermont-Ferrand, est également agréé par la Région pour dispenser cette formation initiale. Les entrées en formation sont alternées annuellement entre les 2 instituts.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 8 répondants :

✓ 7 étaient **en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme** (contre 82% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 1 en recherche d'emploi.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

✓ 3 des 6 répondants exerçaient le métier de **technicien de l'intervention sociale et familiale** et 3, un autre métier (aide à domicile - auxiliaire de vie, animateur social et accompagnant des élèves en situation de handicap).

✓ 3 des 6 répondants étaient en **emploi stable*** (*versus* 45%), 2 en **CDD ou CTI** et 1 avec un **autre statut**. 1 occupait un emploi aidé.

✓ 3 des 6 répondants occupaient un emploi **de durée indéterminée**, 2 un contrat **d'une durée de 12 mois et plus** et 1, un emploi d'une **durée inférieure à 6 mois**.

✓ 4 des 6 répondants exerçaient leur activité **à temps partiel** (*versus* 28%). Il était **subi** pour 2 personnes et **choisi** pour 1.

✓ 1 des 6 répondants exerçait son activité au sein d'un **établissement et service multi-clientèles** (SSIAD, lieu de vie...), 1 au sein d'un **établissement pour adultes et familles en difficulté** (CHRS, CADA...), 1 au sein d'un **établissement pour personnes âgées**, 1 au sein d'un **organisme de formation** et 2 dans une **autre activité**.

✓ 4 des 5 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de 50 salariés ou plus**.

✓ 4 des 6 répondants déclaraient gagner **entre 1 200 et 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 64%) et 2 **moins**. Le salaire net mensuel moyen était de **1 220 €**, inférieur à celui perçu par l'ensemble des formations sociales (1 301 €).

✓ 4 des 5 répondants ont obtenu leur emploi **3 mois ou moins après leur sortie de formation** (*versus* 47%). Le stage est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (3 citations), devant la candidature spontanée, l'employeur précédent et les relations personnelles (1 citation chacun).

✓ 4 des 6 répondants **travaillaient hors Auvergne** et 2 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**.

✓ 1 répondant avait occupé **un autre emploi depuis sa sortie de formation**, de type précaire (CDD...), dans un poste différent et sans lien avec la formation.

SYNTHÈSE

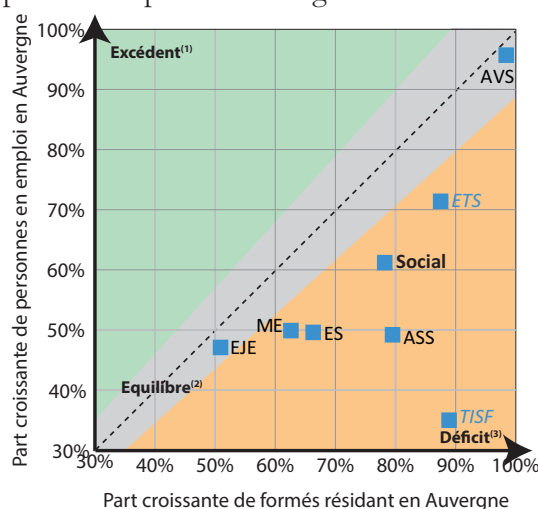
Taux d'emploi et stabilité

Les diplômés de la formation de technicien de l'intervention sociale et familiale enregistrent un **taux d'emploi et une part d'emploi stable** importants (respectivement 88% et 50%).

NB : Les résultats sont à interpréter avec précaution en lien avec la faiblesse du nombre de personnes enquêtées et répondantes. Ils sont, par ailleurs, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le **solde des techniciens de l'intervention sociale et familiale est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 88% des résidents auvergnats et 33% occupent un emploi en Auvergne.



* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales





L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

ASS : Assistant de Service Social

AVS : Auxiliaire de vie sociale

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou

s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

EJE : Edicateur de Jeunes Enfants

ES : Educateur Spécialisé

ETS : Educateur Technique Spécialisé

FP : Fonction Publique

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile

TISF : Technicien d'intervention sociale et familiale



▶ **Contact** : CARIF OREF Auvergne
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

